

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE LILLE

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

ET DE LA DÉPORTATION

2016

LYCÉES GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS

CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE OU TERMINALE

DURÉE : 3 HEURES

THÈME NATIONAL :

« Résister par l'art et la littérature »

Le candidat traite obligatoirement les deux parties de l'épreuve

Première partie : composition

(Il est conseillé de traiter le sujet en 2 heures)

Sujet :

Art et littérature : des « armes » de résistance au régime de Vichy et à l'occupant nazi de 1940 à 1944.

Seconde partie : analyse de documents

(Il est conseillé de traiter l'épreuve en 1 heure)

Résister dans les camps nazis par l'art et la littérature.

Consigne :

A partir de leur analyse, montrez que ces deux documents témoignent d'une forme de résistance dans les camps nazis : vous expliquerez d'abord dans quelles conditions Jeannette Lherminier dessine, puis vous indiquerez ses motivations.

Document 1 : témoignage de Jeannette Lherminier, arrêtée en septembre 1943, déportée à Ravensbrück.

J'ai trouvé par terre un petit crayon que j'ai mis dans l'ourlet de ma robe par indiscipline, par cause de mon tempérament de Française. Et, au même moment, on nous a distribué, à la volée, les feuilles de journaux de l'époque, qui nous servaient à des fins hygiéniques. Sur ma feuille de journal, il y avait un blanc censuré. Cela m'a donné l'idée de sortir mon petit crayon et de dessiner la personne, une de celles parmi tant d'autres qui était debout par obligation : la silhouette de ma belle-mère, vue de dos [...]. Alors mes camarades se sont liguées entre elles et de bouche à oreille, on a su que j'avais un crayon et que je pouvais peut-être dessiner. Elles ont pensé également que cela pouvait être des témoignages intéressants et tout le monde m'a donné les articles censurés ; si bien que j'ai pu rapporter une soixantaine de dessins. [...] Quant aux crayons, mes camarades et moi-même en avons volé un peu partout dans tous les bureaux où nous passions. J'ai eu des crayons violets, des noirs, de toutes sortes. [...] J'ai dessiné parce que l'occasion s'est présentée. Premièrement parce que c'était une chose défendue et que cela m'occupait dans ces moments effroyables de la quarantaine où l'on n'avait rien à faire et où l'on était entassées les unes sur les autres. C'était un besoin qui, ensuite, s'est développé. Et puis, c'était un moyen de maintenir le moral de mes camarades en essayant de leur montrer qu'elles tenaient vraiment. Je les distribuais à mes camarades par 5 ou 6 et elles prenaient tous les risques. [...] Ce que j'ai admiré, c'est qu'elles me les ont toutes rapportés [*à leur retour en France*]. Elles m'ont dit : « Nous voulons toutes rester unies chez toi de façon à ce qu'un jour, s'il y a un musée de la Déportation, nous puissions encore, toutes ensemble témoigner ».

Extraits tirés de l'article de Diane Afoumado, « La « preuve pour après » ou « la résistance spirituelle de deux déportées à Ravensbrück » publié dans le *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, Université de Paris X – Nanterre n°13, 1992

Document 2 : un dessin parmi les 150 réalisés par Jeannette Lherminier. *Table 12*, Ravensbrück, mars 1944.

